TAPAGE

2 euros

JOURNAL BIMESTRIEL D'EXPRESSION LIBRE DE LA REGION MELDOISE n°15

...brosser la réalité mais pas dans le sens du poil...

édito

Le coup de l'union sacrée

Extrait du conseil communautaire du pays de Meaux d'octobre 2011 :
J.-F Copé : « ...Je veux dire qu'il est des sujets sur lesquels on n'est pas obligé de faire de la polémique. Des sujets qui dépassent nos pauvres vies comme aurait dit le général de Gaulle. Ou alors c'est que vraiment rien ne vaut plus que la petite politique et qu'on est incapable d'avoir la sensibilité qui s'impose en la matière ... »
Extrait du discours de Fillon au Congrès des Maires de novembre 2011 :
« ...Au-delà des logiques de partis, au-delà de nos différences, vous savez bien qu'il y a des questions essentielles qui nous transcendent. Il faut réduire nos dépenses publiques et cela passe par une rationalisation de nos structures étatiques et locales. Que nous soyons de droite, de gauche, du centre ou sans étiquette, nous avons ensemble un devoir de lucidité et un devoir d'action ... »

Ces interventions étant écrites dans une langue très particulière, le T.O.C (Tromperie Orchestrée par le Capital) Tapage vous en fournit ici une traduction en langage ordinaire.
J.-F Copé : « J'ai quand même le droit de dépenser 30 millions d'euros d'argent public pour ma gloriole personnelle. De toutes façons je me suis fait un alibi en béton : la patrie et la Nation dont, par ailleurs, j'organise savamment le pillage industriel et financier (moins 750 000 emplois en cinq ans) »
F. Fillon : « Quand il y a des richesses à distribuer, on privatise : autoroutes, chemin de fer, énergie, banques ; quand il y a des crises à résorber on socialise. L'austérité, c'est bon pour les classes populaires. Elles y sont habituées, pas nous. En cas de réticences on leur fera le coup de l'union sacrée, de Gaulle et tout le toutim, ça fera passer la pilule »
Pour d'autres traductions de discours en T.O.C envoyer les originaux à Tapage.

Soulcié - Igonovo

Quand l'intérêt privé commande à l'intérêt public c'est tout le fonctionnement social qui est perverti . Sur le plan idéologique d'abord avec une atteinte permanente au principe de laïcité (page 6) Mais de façon plus pratique, les droits fondamentaux se dégradent. Celui de se loger dignement (pages 4 et 5) , de travailler dans des conditions apaisées (page 8) et dans un environnement respecté (pages 10 et 11). La recherche de boucs émissaires par les classes dirigeantes (pages 16 et 17) est pathétique.

Près de chez vous
Hôpital de Jossigny
> Pages 3

Société
Droit au logement
> Pages 4 et 5

Monde arabe
Quelle transition démocratique ?
> Page 12

Retrouvez tous les numéros sur : **www.tapageameaux.fr**

ASSEMBLÉE NATIONALE

Par Tympan du tapage

Not député

Au cours des douze derniers mois l'activité parlementaire de notre député Jean-François Copé confine à l'exemplarité ! C'est en tout cas ce qui ressort de l'analyse de l'« Association Regards Citoyens » qui informe sur son site : http://www.nosdeputes.fr/ de l'activité de tous les parlementaires.

Le premier critère d'évaluation est le nombre de « semaines d'activité » au cours desquelles le député a été « relevé présent en commission ou a pris la parole, même brièvement, en hémicycle ». Laissant derrière lui deux élus notés 0 (zéro) et 1 (un) à une participation, « not' député » affiche trois semaines ! Pour pouvoir comparer, on notera que quatre parlementaires enregistrent, pour la même période, 39 présences.

Le travail en commission absorbe une bonne partie du temps de nos élus. Le notre fait partie du groupe des quatre qui ne se laissent pas absorber. Avec zéro présence, il(s)/elle(s) ridiculisent le stakhanoviste Diefenbacher, député U.M.P du Lot-et-Garonne, lequel s'impose 161 séances de commission !

Dans l'hémicycle, il ne fait pas d'ombre au bavard Jean-Christophe Lagarde (Nouveau Centre, Seine-Saint-Denis) qui totalise 1.046 interventions longues. Il profite de ses trois semaines d'activité pour loger 27 interventions longues et 18 brèves.

Avec huit amendements signés, une proposition écrite et trois signées, il a vidé le réservoir de son stylo et ne peut rendre aucun rapport, ni écrire aucune question. Seule consolation : il peut tout de même interroger oralement une fois le gouvernement. Un homme de parole quoi !

VIVRE ENSEMBLE

Rencontres citoyennes à Othis

Jeudi 1er décembre s'est tenue à Othis la 2ème « Rencontre de Seine et Marne » en présence de Vincent Eblé, président du Conseil Général, de Bernard Corneille, Maire d'Othis, du maire de Juilly, président de l'intercommunalité de la Plaine de France et de nombreux autres élus.

Beaucoup de monde présent et un débat riche d'échanges. Une volonté affichée de donner la parole aux citoyens. Un constat : la présence de la jeunesse dans sa diversité : lycéens, étudiants, jeunes travailleurs ou jeunes en quête d'emploi sont venus dire d'une même voix leurs difficultés à se loger, l'insuffisance et le dysfonctionnement des transports dans le plus grand département de France, l'accès à la culture et aux soins.

Un agriculteur de Dammartin s'est inquiété de la disparition des terres agricoles dans le nord du département – remettant en cause l'étalement urbain et les jonctions routières – et faisant remarquer aux politiques et au public que ce sont les meilleures terres qui partaient.

Les problèmes liés à l'environnement ont été largement évoqués. Outre la pollution liée à la circulation et à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, ceux de la décharge De Claye Souilly, la vente de la coulée verte avec la Dhuys de la société Placoplatre, la fracturation hydraulique pour les gaz de schiste font que toutes ces attaques commencent à mobiliser la population et qu'il faut rester vigilant.

Les débats se sont terminés sur les réponses de Vincent Eblé.

Prochaines rencontres : le 12 décembre à Trilport (salle des fêtes)

COMMUNES RURALES

Par Françoise

Jossigny, 640 habitants et un hôpital...

Patrick Maillard est le Maire de ce joli village de 640 habitants, un village bien rural (avec 960 hectares de terre) et le Maire tient à cette ruralité parce que, pour lui, ruralité signifie proximité avec les habitants. La pyramide des âges est celle de la moyenne des communes de France ; une zone artisanale, relativement importante, puisque 50 petites ou très petites entreprises y sont installées ; quelques logements sociaux, la loi S.R.U ne s'applique pas aux communes de moins de 3.000 habitants mais Patrick Maillard tient à souligner qu'au cas où il serait nécessaire de construire, il y aurait au minimum 20% de logements sociaux ; une soixantaine d'enfants répartis dans 3 classes (section enfantine, C.P-C.E.1, C.E.2-C.M.1-C.M.2) dans une petite école bien rurale et bien dotée avec 12 P.C et un tableau blanc interactif – de vrais privilégiés ces écoliers de Jossigny ! – grâce aux démarches incessantes du Maire qui a pu obtenir une subvention de 11.000 euros pour ces équipements.
Patrick Maillard est aussi enseignant auprès d'enfants handicapés et son emploi du temps lui laisse peu de loisirs avec sa famille. Mais on comprend tout de suite qu'il aime son village et ses habitants et c'est ce qui le pousse à s'investir dans sa tâche de Maire.

Depuis 1977 la Municipalité de Jossigny se bat pour préserver sa ruralité mais patatras en 2003 : l'Agence Régionale Hospitalière a opté pour le site de Jossigny pour construire l'hôpital de Marne la Vallée. La Municipalité – soutenue par l'intercommunalité de Marne et Gondoire – s'est battue pour que cet hôpital reste à Lagny. Mais l'A.R.H a eu raison de leur acharnement et de leur combativité, l'hôpital de Marne La Vallée – Patrick Maillard tient à

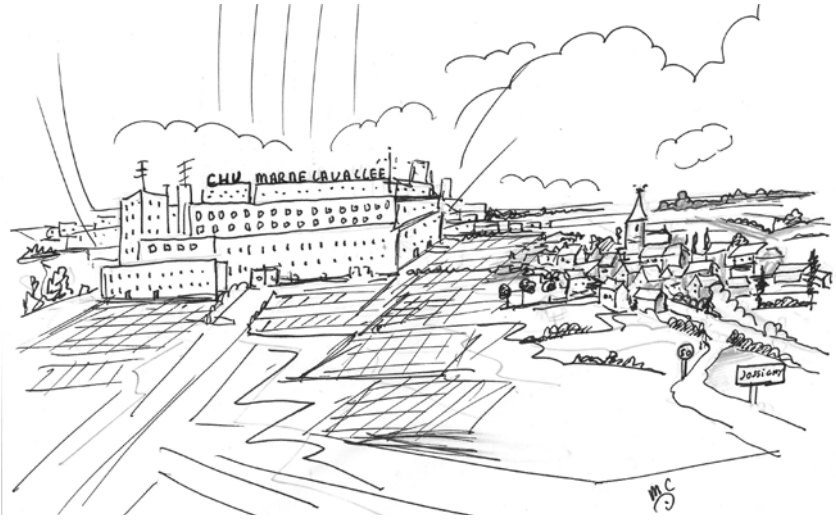

cette appellation – sera construit à Jossigny sur 13 hectares environ. Le Maire, plus ou moins contraint et forcé, a signé le permis de construire. L'ouverture est prévue en 2012.

Bien sûr aucune taxe, aucun financement ne sont prévus pour aider la commune à payer les frais qui resteront entièrement à sa charge. Dans un hôpital de cette importance il faut compter 3.000 naissances par an et des décès (heureusement moins importants en nombre) qui seront à déclarer en Mairie de Jossigny, d'où des charges de personnel, de matériel de bureau, d'achat d'ordinateurs pour informatiser ce service : charges très importantes pour une si petite commune. ; celles-ci sont évaluées à 150.000 euros par an par la municipalité, soit la moitié du budget de fonctionnement actuel.

Récemment Patrick Maillard a adhéré à l'A.M.R.77 (Association des Maires Ruraux de Seine et Marne qui regroupe des Maires de petites communes qui ont d'identiques soucis que lui (même s'ils n'ont pas tous un hôpital qui leur tombe du ciel !) et essaient de les résoudre ensemble.

Cet hôpital sera autonome – c'est la loi Bachelot qui le dit – c'est-à-dire qu'il devra être rentable. Le public et le privé y seront intimement imbriqués. L'A.R.S impose, par exemple, que la Radiologie y soit privée. On peut prévoir que tout ce qui sera rentable sera privé et ce qui ne le sera pas restera public. Il bénéficiera d'un plateau technique au top-niveau, à la disposition du privé comme du public. Une évolution du service public de santé bien regrettable qui n'est plus tout à fait un service public puisqu'il doit faire du chiffre...

Patrick Maillard reconnaît la nécessité d'un établissement hospitalier sur Marne la Vallée, même s'il souhaite qu'un espace sanitaire important reste à Lagny ; on ne sait pas encore sous quelle forme.
Ce qui est sûr et certain c'est que Patrick Maillard et sa municipalité continueront à se battre pour préserver leur ruralité malgré cette construction imposée. Ils ont obtenu, soutenus par l'intercommunalité de Marne et Gondoire qui en a fait la demande au Conseil Général, un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains.

DALO

Par Buster Salgan

Politique du logement

Présentée en 2007 sous le ministère Borloo comme une mesure phare de cohésion sociale le D.AL.O (Droit Au Logement Opposable) a maintenant 4 ans d'existence. Tapage dresse un rapide état des lieux des résultats de cette loi en s'intéressant tout particulièrement à la Seine et Marne.

Un peu d'histoire

En 1982 la loi Quillot définit les rapports locatifs de manière plus protectrice vis-à-vis des locataires ; huit ans plus tard, avec la loi Besson – l'ancien Maire de Chambéry (à ne pas confondre avec la girouette qui occupe actuellement la fonction de désindustrialiser la France) – le droit à l'habitation devient un droit fondamental. Le devoir de solidarité envers les plus démunis est clairement affirmé par l'État qui définit, pour la première fois, les publics concernés. C'est au travers des P.D.P.L.P.D (Plans Départementaux Pour le Logement des Plus Démunis) que se déclinent principalement les décrets d'application de cette nouvelle politique sociale. Ainsi les dispositifs d'accès au logement, comme le F.S.L (Fond de Solidarité Logement) l'A.S.L.L (l'Accompagnement Social Lié au Logement) et l'intermédiation locative sont mis en œuvre : baux glissants dans le parc de logement locatif social et mobilisation du parc privé vacant... sont mis en œuvre, pour ne citer que quelques exemples concrets.

Cependant ces dispositifs, quelques soient leurs pertinences, n'empêchent pas l'évolution constante du nombre de personnes n'ayant pas ou difficilement accès à un logement décent : pourquoi ? Les politiques néolibérales s'appliquent, l'État ne construit pas suffisamment de logements sociaux et les prix du parc locatif privé grimpent en même temps que le nombre de citoyens pauvres.

Pendant 20 ans les associations – qui travaillent dans le domaine de l'insertion par le logement ou la Fondation « Abbé Pierre » – tirent la sonnette d'alarme et l'association D.A.L mobilise pour faire appliquer la loi de réquisition des logements vacants (privés et institutionnels) En 2005 apparaissent de nouvelles formes de luttes qui soulignent publiquement une réalité incontournable : le déficit criant d'offres locatives adaptées aux moyens financiers des classes populaires et des « sans ». C'est donc le temps des « Enfants de Don quichotte » qui installent des tentes sur le quai St Martin à Paris et de « jeudi noir » qui organise, devant la presse, la réquisition symbolique d'appartements parisiens inoccupés. Devant cette pression médiatique que vient aggraver la crise financière, accompagnée de l'augmentation de la pauvreté, le gouvernement est dans l'obligation de réagir. Le 5 mars 2007 le D.A.L.O voit le jour.

Le D.A.L.O, de quoi s'agit-il ?

Le principe de cette loi est que l'État doit garantir un logement décent et indépendant à toute personne qui n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir. Pour la première fois l'opposabilité donne au

Tapage
Journal bimestriel d'expression libre de la région meldoise
ISSN : 1969-2722
Dépot légal : décembre 2011
Directeur de publication :
Patrice Hemet - Édité et imprimé par : Association pour la Promotion de l'Expression Libre dans la région meldoise (APEL de la région meldoise), Association Loi de 1901, JO du 24 janvier 2009
Siège social : 20 rue Winston Churchill, 77100 Meaux
Courriel : contact@tapageameaux.fr
Site : www.tapageameaux.fr

citoyen la possibilité de demander des comptes à l'État et/ou de se retourner contre lui. À cet effet il existe deux voies de recours : d'abord un recours amiable (suivi éventuellement d'un recours gracieux) devant une commission de médiation(1) puis, en cas d'échec, un recours contentieux devant le tribunal administratif.

Reste que pour loger les requérant(e)s reconnu(e)s prioritaires et devant être logé(e)s en urgence, le manque de logements locatifs sociaux marque toujours le facteur limitant de l'application de ce droit. Le contingent de réservation préfectoral (30% du parc H.L.M) est notoirement insuffisant pour couvrir les besoins ! Et ce, même en y ajoutant les 25% du contingent patronal que l'État vient de mobiliser par le biais de l'accord « Action Logement ».

Une loi utile pour révéler un problème...

Si le D.A.L.O permet incontestablement l'accès au logement de personnes qui en étaient durablement exclus, il révèle également la gravité de la situation. Les personnes « dépourvues de logement » représentent le premier des motifs utilisés (suivi de la sur-occupation) Cependant les services instructeurs voient apparaître deux catégories de populations : les retraités qui sont frappés par une perte sensible de leurs revenus (or le manque de ressources en rapport avec le montant du loyer n'est pas un motif D.A.L.O) et les couples qui se séparent (situation d'hébergement qui ont leurs limites dans le temps et fragilisation financière) La faiblesse des ressources des requérants est, quant à elle, constante. L'augmentation du nombre de recours aussi. En Seine-et-Marne on approche, en 2011, les 4.000 dépôts de recours (logements 80% et Hébergements) Si 2/3 des recours sont reconnus prioritaire et urgent par la commission, tous n'ont pas pu être relogés ; ils sont, à ce jour, 800 environ à être dans ce cas sur les trois années dernières années.

...mais pas pour le résoudre

On voit ici les limites de ce système. Le D.A.L.O est un droit au recours qui grossit des files d'attente, non un droit au logement. L'État gère des priorités avec l'effet pervers de constituer des ghettos sociaux ou, autrement dit, d'assigner « les pauvres » à résidence. Car, soyons lucides, dans ce rapport très inégal entre l'offre et la demande, une personne démunie qui aurait la malencontreuse idée de refuser un logement n'a aucune chance d'avoir une autre proposition avant la retraite de ses petits enfants !!!

Là comme ailleurs il manque une volonté politique qui passerait par un réel service public de l'habitat. Construire des logements et faire appliquer la loi S.R.H.U en contraignant les communes qui refusent à construire au moins 20% de logements sociaux. Celui-ci devrait, entre autre, s'attaquer frontalement à la spéculation immobilière – valeur refuge des rentiers et de nos chers marchés financiers – et reprendre des mesures simples de réglementation qui avaient montré leur efficacité après-guerre, comme l'encadrement des loyers.

Notes

(1) Composée de 13 personnes représentant l'État, les collectivités territoriales, les bailleurs et les associations représentantes des locataires HLM et du « monde » de l'insertion par le logement ou l'hébergement

Sources : Note de synthèse du 5e rapport du Comité de suivi de la mise en Œuvre du Droit Au Logement Opposable. Démunis de novembre 2011 et contact avec Rachelle du service instructeur.

Par Tympan du tapage

Ultime recours

Le 3 décembre, à l'approche de l'anniversaire de la Loi de séparation des Églises et de l'État promulguée le 9 décembre 1905, la Loge de Meaux du Grand Orient de France a eu la bonne idée d'organiser une conférence-débat à la salle Rapin. Une soixantaine de participants ont pu se rendre compte de l'actualité de cette loi.

La Laïcité, construction historique

Exception française, la Laïcité n'est, ni un courant de pensées, ni un instrument de guerre « aux curés », ni même un arrangement entre l'État et l'Église (les églises par extension) Elle est un principe fondamental d'organisation politique, sociale et économique de la société française. Elle n'est pas non plus un « accident historique », la réponse donnée à un moment donné à un problème nouveau. Elle est l'aboutissement de la construction historique de la souveraineté de la Nation et de la primauté du Citoyen. L'historien Samuel Tomeï en a retracé les grands moments, en particulier les trois ruptures fondatrices.

Un nouveau souverain

La première grande rupture est consommée lors de la grande Révolution. Il s'agit du transfert de la souveraineté du Roi – lieutenant de Dieu – à la Nation, entendue comme le peuple « uni », seul maître de son destin. Sans cette souveraineté, ni la liberté, ni la fraternité, et surtout pas l'égalité ne peuvent être fondées. Nanti de ce pouvoir fondamental, la Troisième République opère la séparation des églises et de l'école. Si le peuple est souverain, c'est à une école laïque d'être « le précepteur du souverain », selon la jolie expression d'Edgar Quinet. C'est la création de l'école primaire, laïque, gratuite et obligatoire qui constitue la deuxième rupture.

Achever le travail révolutionnaire

En séparant les Églises et l'État la Loi de 1905 achève l'édifice. « ...La République assure la liberté des consciences. Elle garantit le libre exercice des cultes (...) Elle ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ... ». Les croyances (et non-croyances) sont installées dans la sphère privée où elles ne sont soumises à aucune autre règle que celles de « l'intérêt de l'ordre public ». En contrepartie, elles ne peuvent en aucun cas intervenir dans l'élaboration et l'application des règles du « vivre ensemble », constitutif de la sphère publique. C'est là le domaine exclusif de la République « indivisible, laïque, démocratique et sociale(*) ». L'ordre des mots est important : si elle n'est pas laïque, la République ne peut être ni démocratique, ni sociale.

Le marché n'est pas laïque

On voit bien que le principe laïc déborde le strict cadre d'une « guerre aux religions ». Partout où un groupe d'hommes se considère élu, choisi autrement que par le peuple, s'attribue une mission pour gouverner le reste des humains. Il y a constitution d'un « clergé » – au sens étymologique – qu'on l'appelle oligarchie, théocratie, monarchie, etc. À l'heure où l'on veut substituer la cléricature technocrate au pouvoir politique au nom de la divinité « marché », divinité à laquelle on offre des sacrifices y compris humains, la Laïcité apparaît d'une criante actualité. Sans doute est-il urgent de voter une Loi de Séparation des marchés et de l'État !

(*) Constitution de 1958

ÉDUCATION

Par Charles Max

L'école Républicaine menacée dans ses fondements

Suppression du nombre de professeurs, classes surchargées, thème central de la campagne de 2012… L'école est d'actualité. Il convient de poser le débat de manière radicale, à travers deux textes :

« …Nulle part le citoyen domestique, ouvrier, fermier d'un citoyen très riche n'est son égal ; nulle part l'homme dégradé, abruti par la misère, n'est l'égal de l'homme qui a reçu une éducation soignée. Il s'établit donc nécessairement deux classes de citoyens partout où il y a des gens très pauvres et des gens très riches et l'égalité Républicaine ne peut exister dans un pays où les lois civiles, les lois de finance, les lois de commerce rendent possible la longue durée des grandes fortunes … »

Condorcet, Lettres d'un bourgeois de Newhaven à un citoyen de Virginie, 1787

Condorcet, dans ce texte qui oppose clairement ploutocratie et démocratie, laisse entrevoir LA solution des lumières au problème de l'émancipation : l'instruction. L'école à construire doit fabriquer une société où l'asservissement et son corolaire, le déterminisme social contrecarré par le savoir transmis. Bel horizon qui démontre avec force la puissance désaliénante de l'idéal Républicain.

Le sociologue Christian Laval publie un livre fort alarmant, dans lequel il dévoile l'essentiel de l'opposition des classes dominantes au programme de Condorcet.

« …Selon ce modèle [celui de la nouvelle école capitaliste], l'école a désormais une fonction qui se voudrait essentiellement, voire exclusivement, économique. La connaissance, qu'elle soit élaborée par la recherche ou diffusée dans l'école, est envisagée comme une valeur économique et intègre la logique dominante de l'accumulation du capital.

Dès 2000 l'argumentaire de la stratégie de Lisbonne, qui veut faire de l'Europe «l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde», déploie ce programme de transformation des systèmes éducatifs, faisant de la connaissance un facteur exclusivement économique au détriment des dimensions et motivations morales, culturelles, politiques de la transmission des savoirs… Les «compétences» y sont considérées comme des habiletés professionnelles négociables sur le marché, des «marketable skills» [pour reprendre la traduction anglaise complète] qui équivaut à nos «compétences» et non plus des connaissances requises pour comprendre le monde, penser ce que l'on est et ce que l'on fait.

Ces nouvelles orientations économicistes et utiliaristes de l'école attaquent au plus profond les fondements humanistes sur lesquels sont construits les systèmes éducatifs européens. Il s'agit là, et je pèse mes mots, d'une véritable autodestruction de l'héritage européen. Le capitalisme colonise l'école par le biais de politiques publiques qui, au fond, introduisent dans l'école la norme capitaliste. La nouvelle école capitaliste se structure donc, non seulement comme un marché, mais elle se met également au service des marchés ! Avec pour objectif de produire du capital humain directement utilisable par les entreprises à des niveaux de compétence différenciés selon les besoins en main-d'œuvre …».

Christian Laval, La nouvelle école capitaliste, La découverte, 2011

Détruire l'instruction dans sa vocation Républicaine, voilà le maître-mot de la destruction actuelle de l'institution scolaire, volonté où se retrouvent aussi bien les doctrinaires néolibéraux que les contempteurs pédagogistes du savoir émancipateur.

Un combat politico-philosophique à mener car, comme le dirait Luc Chatel, nous le valons bien.

Par Emmanuel Medard

Sous le « burn-out » se consume le malaise enseignant

La dégradation d'un service public s'accompagne souvent d'une forme insidieuse de blessures psychologiques. Celles de son personnel qui, au contact de contradictions insurmontables, progressivement se démotive et culpabilise.

Il est des expressions nouvelles dont le succès dépend de la multiplication des faits divers qu'elles accompagnent... avec plus ou moins de bonheur. C'est le cas de burn-out. En découvrant ce nouvel anglicisme, des néophytes pourraient penser qu'il s'agit là d'un énième rebondissement des scandales, où pouvoir, libertinage, machisme... et exhibitionnisme... se mélangent, se chevauchent, pour le plus grand plaisir de « l'Express » et d'une presse à scandale qui, elle aussi, fait le trottoir.

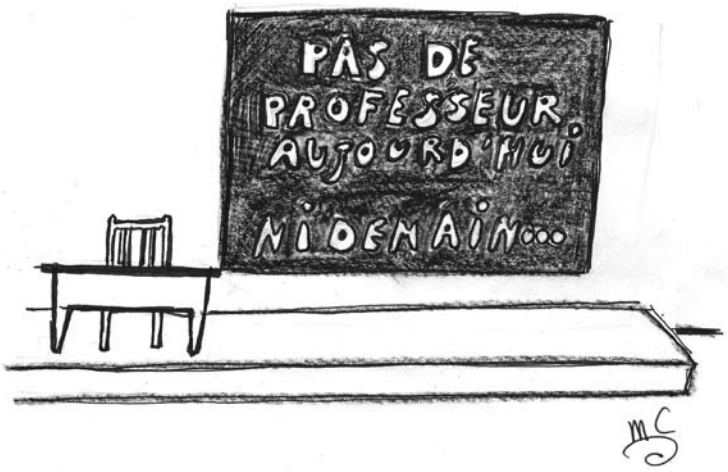

Et pourtant le burn-out n'a rien à voir avec les affaires D.S.K et consorts. Le burn-out est bien plus commun ! D'une modestie maladive ! Car contrairement aux turpitudes et déboires sulfureux des puissants libidineux susnommés, il touche les gens « normaux », puisqu'il s'agit « ...d'un sentiment de fatigue intense, de perte de contrôle et d'incapacité à aboutir à des résultats concrets au travail ... ». Un état qui, même s'il survient brutalement, est le résultat d'une longue accumulation d'un stress principalement lié à l'environnement professionnel.

Les salariés qui en sont atteints finissent par se remettre inlassablement en question, perdant toute confiance en leurs qualités et sombrant dans un sentiment d'impuissance qu'ils estiment être le résultat de leurs incompétences. Le processus est insidieux et s'apparente à un état dépressif qu'il « favorise ». Pour l'O.M.S (Organisation Mondiale de la Santé) qui le décrit très précisément, le burn-out atteint principalement les personnes dont les métiers sont quotidiennement au contact de la douleur ou de l'échec... principalement les professions médicales et les enseignants.

C'est donc sur le terreau fertile de la culpabilisation que cette affection plonge ses racines... et c'est sans doute son travers le plus pernicieux puisque ce soit – dans la Santé ou dans l'Éducation – il fait bien souvent payer à l'individu, au salarié, le prix des politiques démissionnaires d'un État libéral.

Aussi, pour illustrer le propos, prenons un cas d'école... et parlons de l'École. Voilà maintenant des années que le désengagement de l'État se poursuit de la Maternelle à la Faculté. Des années que les ministres successifs réduisent le nombre d'enseignants, coupe dans les budgets pédagogiques comme le charcutier dans du lard frais... le tout sur l'air des lampions et en expliquant à la population que cela n'aura aucune incidence sur la qualité de l'enseignement. Et tandis qu'ils réduisent la voilure ils demandent aux enseignants, devenus des galériens de la pédagogie, d'élargir leur champ d'intervention en intégrant... sur l'air de laisser venir à moi les petits enfants... des élèves en situation de handicap, sans formation et avec des moyens qui n'arrivent pas. On leur demande de prendre en charge la grande difficulté scolaire avec de moins en moins de spécialistes et de personnels formés. On les abreuve d'injonctions, niant leur quotidien, en les sommant d'individualiser leurs enseignements dans des classes de plus en plus chargées. On les transforme en usine à évaluation alors qu'ils n'ont plus de temps pour travailler et approfondir les notions qu'ils jugent pourtant dans des livrets de compétences imposés. Du haut viennent des ordres de plus en

plus ubuesques, des journaux et des officines européennes, des messages démotivants... pendant que la « société », les parents et les élèves investissent beaucoup d'espoir dans une école qu'ils imaginent « idéale » mais qui tend de plus en plus à reproduire, en les accentuant, les inégalités sociales des enfants qui y rentrent... malgré des discours humanistes.

Seulement les discours humanistes n'ont jamais suffit à élaborer une politique éducative ! Et c'est bien le problème. Car au-delà des fausses incohérences existantes entre les attentes du gouvernement, celles de la société et les moyens mis en œuvre, il y a aussi la spécificité du travail enseignant... un travail dont les échecs s'incarnent en autant de prénoms que d'élèves en difficulté. Des élèves qui de surcroît ont changé.

Non que les enfants d'avant – comme probablement vous et certainement moi – étaient mieux (depuis Platon on sait que les jeunes du moment subissent toujours les récriminations des jeunes d'hier) seulement ils n'ont pas « bénéficié » de tant et tant d'outils à détourner l'attention, de machine à zapper l'instant, d'appareil à éviter l'ennui, d'écran à aspirer les boyaux de la tête. Du coup, l'enseignement se complexifie et il devient de plus en plus difficile de « tenir sa classe dans un état de concentration propice au travail scolaire ». C'est néanmoins un véritable enjeu. Une tension qui s'exerce sous des paires d'yeux de plus en plus nombreuses, avec des paris de plus en plus impossibles à relever.

J'atteste, par expérience, que réussir à s'occuper d'un élève ou deux en situation de handicap, tout en « individualisant » des enseignements pour les gamins qui ont des difficultés plus ou moins passagères, en prenant garde que ceux qui ont des facilités ne se laissent pas aller à une agitation exagérée qui pourrait affecter la volonté de ceux qui butent sur quelques notions... le tout dans une classe de 25-26-27 – voire plus si on est en Maternelle ou au Lycée – Et bien réussir ce programme imposé relève de quête d'absolu... Quête pourtant quotidienne que nous poursuivons avec obstination, malgré une Éducation Nationale qui ne trouve rien de mieux que de ne plus prendre le temps de former ses enseignants et qui installe la détestable philosophie du mérite à tous les étages. Psychologiquement cela est éprouvant.

Les journées épuisantes succèdent aux journées épuisantes, durant lesquelles on tente, avec plus ou moins de succès, de faire passer des choses mais durant lesquelles on se sent coupable de ne pas réussir à aider cet élève là, qui en a besoin, et dont on sait peut-être comment il faudrait faire mais pour lequel on ne trouve pas le temps nécessaire. Ou encore celui-là, qui devient l'élément perturbateur, dont on sait qu'il traverse une crise familiale mais dont on aimerait bien qu'il aille la traverser autre part qu'à l'école tant il arrive à ruiner, en une minute, des heures de préparations minutieuses. Et je ne parle de celui-là qui, sans papiers, est arrivé il y a deux ou trois ans, plein de bonne volonté mais non-francophone, et qui n'a pas pu profiter d'un enseignant spécialisé et a fini par se démotiver en attendant, plus ou moins sagement, ses 16 ans pour quitter un système scolaire qui l'a laissé sur la touche en lui jetant au visage une image négative de lui-même...

Et bien, pour beaucoup d'enseignants, ces élèves sont autant de miroirs de ce qu'ils finissent par considérer comme leurs propres échecs..., des miroirs qui peuvent même les aveugler sur leurs responsabilités dans le naufrage incarné de l'Éducation. Aussi, pas étonnant que des études estiment que plus de 17% des enseignants souffrent de burn-out avec, de surcroît, des taux de suicides plus de deux fois supérieurs à ceux des autres professions. On a d'ailleurs tous en tête le drame de Béziers et l'immolation de cette enseignante dans la cour de son lycée ou encore, plus près de nous, cette tentative de suicide à l'inspection de l'Éducation Nationale de Provins.

Derrière ces cas extrêmes, qu'il est toujours délicat de mettre en avant comme des étendards sans se donner l'impression d'instrumentaliser une véritable détresse, c'est bien des pans entiers de la profession qui souffrent, s'interrogent..., s'interrogent comme ces 46% des enseignants du premiers degré et 39% du second, sur l'opportunité de changer de profession pour ne plus être confronté aux contradictions du « plus beau métier du monde ! ». Des contradictions qui, pourtant, ne sont pas des fatalités mais le résultat du désengagement de l'État et de l'investissement, inversement proportionnel des collègues qui finissent par n'en plus pouvoir. Dans ces conditions, comment s'étonner que l'enseignement n'attire plus grand monde ? Comme s'en étonner... mais comment ne pas s'en inquiéter ?

Par Tympan du Tapage

Match Burban/Doha : Doha vainqueur

Peu médiatisé le sommet de Durban (Afrique du Sud) sur le climat accouche péniblement d'une déclaration de vagues intentions. Encore moins médiatisé, le Congrès Mondial du Pétrole réuni en même temps à Doha (Qatar) s'est félicité que le « pic du pétrole » soit à nouveau repoussé.

Renaissance pétrolière

Khalidal-Falih, patron de la compagnie d'état d'Arabie Saoudite Saudi Aramco, en est persuadé : « Tous les éléments nécessaires à un nouvel âge d'or du pétrole sont présents ». C'est « dans une certaine allégresse(1) » que les congressistes de Doha ont accueilli les nouvelles réserves de pétrole, issues des ressources « non-conventionnelles » : sables bitumineux, off-shore profond, pétrole de schiste, etc. ; selon le PDG de Total « 70 à 100 années de consommation supplémentaire » et l'on n'aurait pas encore exploré toutes les possibilités : Arctique, Afrique, et même Iran et Arabie Saoudite renfermeraient encore des quantités considérables d'huile non explorées. En outre on ne sait, aujourd'hui, extraire que 35% (en moyenne) du pétrole d'un gisement. On est, à Doha, persuadé que la technique permettra d'améliorer de façon conséquente ces performances.

Le « peak oil » aux oubliettes

Lorsque, dans les années 40, Marion King Hubbert établissait le principe du déclin de la production de pétrole dès lors que la moitié des réserves était extraite et, sur cette base, annonçait que ce pic de production serait atteint, pour les USA, en 1970, on sourit, au mieux. Lorsque l'on constata, en 1971, que le pic états-unien était effectivement atteint, on commença dans les milieux pétroliers à s'inquiéter. Et ce jusqu'au début des années 2000 constatant que les nouvelles découvertes, de plus en plus rares, ne compensaient pas l'épuisement des ressources en exploitation. Or, si le « pic de Hubbert » est valide d'un point de vue physique, il souffre de ne pas intégrer de paramètres économiques et géopolitiques. À chaque augmentation du prix du pétrole les réserves exploitables s'accroissent et le pic s'éloigne…

L'important, c'est le prix

À 3 ou 4 dollars le baril (159 litres) en 1970, le prix du pétrole brut(2) a connu un pic à 40 $ en 1980 puis est redescendu et s'est relativement stabilisé autour de 20 $ jusqu'en 2000. Hors de question d'exploiter alors des ressources nécessitant des investissements et des coûts de production considérables tels les sables bitumineux de l'Alberta (Canada) ou les gisements en off-shore profond. Au fur et à mesure que le prix du brut augmente, on peut aller chercher des ressources de moins bonne qualité, dans des endroits difficilement accessibles, au rendement énergétique de plus en plus faible. Un baril aujourd'hui à 90 $ (110 $ pour le brut européen) explique l'euphorie des foreurs compulsifs. Il faut bien sur que ce prix continue d'augmenter pour autoriser toutes les folies.

Avant l'après-pétrole

Si la question de la date de fin des énergies carbonées, par épuisement, n'est plus d'actualité, le véritable problème qui se pose est celui de la période qui est désormais ouverte « d'énergie chère » et de plus en plus polluante. L'automobiliste, qui trouve aujourd'hui que le plein est hors de prix, découvrira prochainement qu'il vient de vivre l'époque de l'essence pas chère ! Les conséquences de ce renchérissement sont difficiles à évaluer mais on peut les imaginer révolutionnaires. Le mode de vie des pays occidentaux a été conditionné par un pétrole abondant et pas cher.

Cela a permis aux forces libérales d'installer leur pouvoir sur la totalité des économies dans le monde. Pourra-t-on encore imposer un fort endettement au Kenya, pour installer des serres permettant de produire le quart des fleurs coupées vendues en Europe, lorsque les coûts de transport par avion rendront le prix de vente de la « rose – déclaration d'amour » plus élevé que la note du restaurant ?

Conséquences géopolitiques

Parmi les conséquences de l'ère de l'énergie chère, un bouleversement géopolitique est à prévoir. Si, comme on nous le dit, l'Arabie saoudite – qui possède déjà les réserves de pétrole conventionnel les plus importantes – et l'Iran, dans la même situation que sa voisine pour le gaz, sont susceptibles de découvrir de nouvelles réserves, il faut imaginer que ces deux États feront, dans quelques décennies, la pluie et –moins probable – le beau temps sur la production mondiale des hydrocarbures ! Peuples en révolutions « arabes » dépêchez-vous et réussissez le pari de la démocratie au Moyen-Orient !

Désastre écologique

L'exploitation des nouvelles ressources est extrêmement polluante. Le Canada est passé dans le camp des pays les plus polluants « grâce » aux sables bitumineux. Mais il y a plus grave. La course obsessionnelle à l'extraction de la moindre goutte d'huile maintient l'activité humaine dans le schéma du productivisme et du consumérisme, responsables du réchauffement climatique. On peut se dire que toute nouvelle installation d'un puits de pétrole augmente la fonte des glaciers de l'Himalaya. Les progrès technologiques des ingénieurs de l'hydrocarbure sont autant de régression pour notre écosystème.

Le renouvelable compétitif

Lueur d'espoir, tout de même, le renchérissement des énergies « de stock » (non-renouvelables par définition) rend de plus en plus compétitives les énergies « de flux » (renouvelables) Les augmentations des coûts de transport pourraient imposer la relocalisation des industries. Déjà les U.S.A ont remis en service des aciéries, le métal produit en Asie devenant trop cher. L'économiste canadien, Jeff Rubin, annonce même la fin de la mondialisation pour ces raisons(3). Espoir fou ? Il est surtout à craindre que nous ne sachions pas profiter du temps que avons encore pour installer une nouvelle société en complet accord avec l'écologie de notre écosystème, aidés dans cet aveuglement par l'avidité des pétro-financiers. Résultats du week-end : DOHA : 1 – DURBAN : 0

NOTES

(1) Mediapart, Corinne N., 10 décembre 2011 : HYPERLINK http://blogs.mediapart.fr/edition/petrole-une-malediction/article/101211/congres-mondial-du-petrole-doha-le-peak-oil-est- http://blogs.mediapart.fr/edition/petrole-une-malediction/article/101211/congres-mondial-du-petrole-doha-le-peak-oil-est-

(2) West Texas Intermediate (W.T.I) coté à la Bourse de New-York

(3) Jeff Rubin, Demain, Un tout petit monde, Édition Hurtubise, Québec 2010

DU COQ A L' ANE

DECHETS : La Seine-et-Marne déborde

Le premier rassemblement du collectif Stop dechets 77 a réuni plus de 100 personnes derrière la REP Véolia de Claye, dont de nombreux élus locaux, conscients du problème mais incapables d'agir puisque c'est la Région qui décide des orientations et ensuite les préfectures qui tranchent... au cas par cas... une procédure qui prive les élus locaux qui voudraient agir des leviers. Aux citoyens d'arriver à faire pression, comme à l'Ouest de la capitale...

Plus d'infos sur : Stopdechets77.org

32 faucheurs pas fauchés...

Ces faucheurs volontaires ont participé, le 14 août 2006, à la destruction d'une parcelle d'essai de maïs OGM de la société Monsanto, dans le Loiret. Condamnés par l'ensemble des juridictions françaises pour destruction de bien privé commis en réunion, ils ont déposé une requête auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Car les faucheurs ayant refusé le prélèvement ADN ont été condamnés, en plus, à 300 euros d'amende. **Aujourd'hui, le ministère des Affaires étrangères a entrepris de leur proposer une somme d'argent (1 500 euros chacun) afin qu'ils se désistent de leur action..** « La manoeuvre est éloquente ! », dénoncent la Ligue des droits de l'homme et le syndicat de la magistrature.

Par Saïd Rezeg

Gare aux hégémonies partisanes et à la polarisation !

Il y a une année que la première étincelle des révolutions arabes s'est déclenchée en Tunisie. Depuis, la région vit une ébullition sans précédent. Le ras-le-bol de la tyrannie, qui était là à un état latent, a éclaté au grand jour. Un soulèvement transfrontalier s'est déclenché, enfantant de nouvelles réalités économiques, politiques, sociales et sécuritaires.

Graph, dans une rue du Caire. Septembre 2011

Arrivée du tiercé gagnant Tunisien :
1. Ennahdha, 2. C.P.R (Congrès Pour la République) 3. Ettakatol
49 femmes élues à l'Assemblée Constituante ! Plutôt réjouissant.
Première lecture des résultats des élections. Comment expliquer le raz de marée Ennahdha, y compris chez les tunisiens à l'étranger ? Est-ce vrai que les gens ont voté pour des «islamistes» ?

Il y a d'abord une réalité « Arabo-musulmane » très conservatrice dans son inconscient culturel. Les gens ont voté pour un parti et un courant qui chatouillent sans doute un aspect encore plus important que la religion. Ce n'est même pas la culture. C'est l'inconscient culturel. Je m'explique : d'abord il faut se mettre d'accord sur le fait que le religieux s'imbrique avec le temps et, dans l'espace, surtout avec le culturel. Peut-être qu'il s'imbrique jusqu'à devenir entièrement culture.

Les gens ont voté pour un parti traditionnel qui a une histoire, y compris dans le militantisme, que ce soit face à Ben Ali ou face à Bourguiba. Les gens ont voté pour un parti politique qui compte des hommes et des femmes perçus comme étant des personnes de confiance. D'ailleurs, Ennahdha a été très stratège d'instituer le slogan « loyaux honnêtes ».
À ce propos le C.P.R, conduit par Moncef Marzouki, le tout nouveau Président de la République tunisienne jusqu'à la nouvelle constitution, jouit de la même aura sur sa probité intellectuelle et politique.
Il est d'ailleurs tout à fait remarquable que les trois premiers partis sortis vainqueurs des urnes soient les « incontestables » opposants de l'ex-régime. Mais on ne parlera pas de retour en grâce ; on pensait qu'ils avaient disparus mais ils étaient très présents – surtout Ennahdha – à l'image des Frères Musulmans en Égypte.

L'œil occidental a minimisé la dimension de la crédibilité et de la légitimité historique aux yeux des tunisiens qui, sans être « Islamistes » dans leur majorité, sont restés musulmans dans leur essence et leur identité. À l'image de la Turquie et son A.K.P, l'immense majorité des électeurs ne votent pas pour des raisons uniquement religieuses. L'A.K.P, par exemple, s'était réconcilié avec une certaine idée de l'Europe incarnant une alternative – voire une solution économico-sociale – « à tort ou à raison ». Ils souhaitaient tourner la page de la corruption qui gangrène toutes les strates de la société. D'autant que l'on peut dire que la réislamisation de la société sociale et culturelle : port du voile/ nombre de mosquées/multiplication

des prêcheurs/télévisions religieuses s'est faite, en un sens, en dehors des militants islamistes turcs, et a donc d'une certaine façon ouvert la voie à cette issue politique.

C'était donc pour la Tunisie, à mon avis, un vote pour des valeurs, une identité à retrouver et une revanche à prendre sur tout ce que l'on a enduré collectivement : misère, corruption, injustice et frustration sociale... Et le vote Ennahdha n'est donc pas toujours, exclusivement ou massivement, celui des couches populaires, celui du quart de la population sous le seuil de la pauvreté. Le vote Ennahdha est celui de l'ex-classe moyenne, au niveau de vie en chute libre, qui croyait dur comme fer dans la modernité, dans le diplôme comme ascenseur social, et qui a été profondément déçue.

La polarisation Islamistes/ Laïcs ?

Dans les pays arabes, majoritairement musulmans, l'Islam est une référence dans la structuration de la société et de l'État et c'est à l'intérieur de ces sociétés Arabo-musulmanes que se profile une crise majeure. Le courant musulman « conservateur » trouve sa légitimité politique par le fait qu'il s'approprie la référence religieuse et qu'il disqualifie le « laïc » à travers son « occidentalisation ». De l'autre côté, des laïcs qui vont s'approprier la modernité, la pensée occidentale en fustigeant la prochaine théocratisation de la nouvelle société tunisienne. Aucun des deux camps, à l'heure actuelle, ne fait l'autocritique de sa vraie politique !

Il n'y aura pas de démocratie politique sans démocratie économique car le principe de réalité prévaut sur le principe d'interprétation. Serait-il plus cohérent et efficace de parler de politique sociale, éducative, économique et culturelle ?

La révolution consiste à aimer un homme qui n'existe pas encore : CAMUS...

LA LETTRE D'AMNESTY

Homophobie au Cameroun

Jean-Claude Roger Mbede, un étudiant de 31 ans, purge actuellement une peine de trois ans de prison au Cameroun en raison de son orientation sexuelle.
Il a été arrêté le 2 mars 2011 par des agents du secrétariat d'État à la Défense alors qu'il se trouvait avec un homme de sa connaissance.

Après son arrestation il a été maintenu en détention pendant sept jours avant d'être inculpé d'homosexualité en vertu de l'article 347 bis du Code pénal camerounais qui stipule : « Est punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 20.000 à 200.000 francs toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe ».
Le 28 avril il a été déclaré coupable et condamné à trois ans de prison.

Il est désormais incarcéré à la prison centrale de Kondengui où les conditions de détention sont rudes : surpopulation, précarité des sanitaires et manque de nourriture.
Le 3 mai il a fait appel de sa condamnation. Mais, au Cameroun, il faut parfois plusieurs années avant que les audiences d'appel aient lieu et la plupart des prisonniers ont déjà effectué l'intégralité de leur peine avant d'être entendus en appel.

Pour agir : http://www. isavelives.be

Par Yann

Cadoudal sort du Bocage

L'imagerie populaire, minutieusement forgée par l'édification du « roman national », a fait du rebelle breton Cadoudal un « héros négatif », un anti-modèle du héros positif incarné par la figure du petit Chauvin, fier soldat laboureur traversant allègrement les manuels scolaires de notre pays tout au long du XIXe siècle. Voici, en exclusivité pour Tapage, le point de vue de Yann sur ce personnage.

Il ne sera pas question ici de réhabiliter Georges Cadoudal. il s'agira plutôt de dire en quoi ce Morbihannais guillotiné à trente-trois ans peut nous enseigner deux siècles plus tard quelques leçons de conduite pour jalonner la route de nos multiples combats contre « le monde qui vient ».

Une révolution souvent pour le meilleur et parfois pour le pire

On ne peut saisir toute la substance de l'histoire de Georges Cadoudal si l'on fait mine d'ignorer que la Bretagne est une culture, une langue, un caractère. La Révolution française est venue bousculer, pour le meilleur mais aussi pour le pire aux yeux de nombreux Bretons, un ordre établi depuis longtemps, loin du pouvoir royal et de ses outrances, et trop brutalement remis en cause. Cadoudal n'est pas noble et n'est pas non plus spécialement attaché à L'Église. Né le 1er janvier 1771 à la ferme de Kerléano dans une famille de paysans aisés, non loin d'Auray, il est clerc de notaire quand éclate la Terreur. Plutôt acquis aux idées révolutionnaires en 1789 Cadoudal va progressivement basculer du « mauvais côté ». Il est ébranlé par la Constitution civile du clergé, les exécutions des prêtres réfractaires et surtout la levée en masse pour les armées révolutionnaires. Il rejoint l'armée de Vendée en juin 1793. Après la déroute de celle-ci il rentre dans le Morbihan. De plus en plus de paysans s'y soulèvent. Ils prennent le nom de Chouans. Dans toute la Bretagne ils s'opposent aux Républicains lors de nombreuses batailles. Souvent moins nombreux et moins bien armés que leurs adversaires, ils bénéficient d'un terrain leur étant forcément favorable : le bocage. Ce relief particulier est propice aux embuscades et au repli facile quand une escarmouche tourne mal. Les Chouans font souvent des prisonniers qu'ils relâchent bien des fois, sauf quand les hommes capturés se sont rendus coupables de pillage. Les Républicains sont généralement moins cléments.

Le général de l'Armée catholique

En août 1795 Cadoudal est élu général de l'Armée catholique et royale du Morbihan. Il réorganise alors les forces du département, réparties en 12 divisions comptant au total près de vingt mille hommes. En novembre 1795 Joseph de Puisaye écrit au Conseil des Princes à Londres : «… Le Morbihan, que Georges tient dans ses mains, se prononce plus que jamais contre la noblesse et contre les émigrés : ils font une guerre populaire, disent-ils, et non pas une guerre de restauration (…) L'opposition à nos projets viendra toujours de ces royalistes qui veulent établir l'égalité sous le drapeau blanc. Le crédit de la noblesse a beaucoup perdu : dans le Morbihan on aime le gentilhomme qui se bat en volontaire mais on ne veut pas que le premier débarqué vienne faire la loi. Ce qui se passe ostensiblement dans cette contrée se fait pressentir secrètement dans toutes les autres régions de la Bretagne … »

Pourtant, en août 1799, Georges Cadoudal reçoit le commandement de l'Armée catholique et royale de Basse-Bretagne, soit le Morbihan, le Finistère et les Côtes-du-Nord. Ce que l'on nomme « la troisième chouannerie » commence par des succès fulgurants. Le 15 octobre 1799 elle s'empare du Mans. Cinq jours plus tard un raid sur Nantes a un grand retentissement. À Saint-Brieuc les Chouans délivrent un grand nombre des leurs retenus prisonniers. Cependant ces succès ne durent pas, des renforts sont envoyés dans l'Ouest et les Chouans doivent rendre les villes prises. Arrivé au pouvoir, Napoléon Bonaparte supprime la loi des otages et rétablit la liberté religieuse. Mais, les troubles se poursuivant, de nouvelles troupes sont envoyées en Bretagne. Les forces en présence sont désormais par trop disproportionnées. Le 10 février 1800 Cadoudal capitule. Les Chouans doivent rendre leurs armes.

Cadoudal à Paris

Le 25 février 1800, muni d'un laissez-passer signé du général Brune, Cadoudal se met en route pour Paris où un entretien avec le Premier Consul est prévu. À l'issue de la rencontre au Palais des Tuileries Napoléon Bonaparte écrit à Brune : « …J'ai vu Georges ce matin, il m'a paru un gros breton dont peut-être il est possible de tirer parti pour les intérêts même de la patrie … »

Une seconde entrevue, houleuse, se tient quelques jours plus tard. Cadoudal en ressort furieux : Oh ! Il change de ton, son pouvoir l'enivre... ce petit homme que j'aurais pu étouffer entre mes bras. Oh ! Il ne m'engageait point à prendre du service, il commandait, il ordonnait, il parlait en maître.
Pacification, amnistie, tout cela n'est qu'un leurre. Attendons, et bientôt nous serons sous les verrous. Cadoudal refuse la proposition de Bonaparte d'un grade de général de brigade dans l'armée républicaine. Il quitte Paris le 9 avril en réussissant à semer la police de Fouché.

Une fin théâtrale

On connaît la suite : Cadoudal organisa l'attentat « à la machine infernale » qui fit vingt-deux morts rue Nicaise le 24

décembre 1801 mais laissa Bonaparte indemne. Puis il participa activement, au début de l'année 1804, à la conspiration de Pichegru qui aurait du aboutir à l'assassinat de Bonaparte. Cadoudal et la plupart des conjurés sont arrêtés. Le procès s'ouvre le 27 mai 1804 au palais de justice de Paris. Les jurés condamnent vingt accusés à mort, dont Cadoudal. Bonaparte en graciera huit ensuite. L'exécution de la sentence aura lieu le 25 juin. Le jour même de l'exécution on vint annoncer à Cadoudal qu'il pouvait obtenir la grâce de Bonaparte. Il demanda si ses officiers l'obtiendraient aussi. On lui répondit que non. « ...Allons, dit-il, je subirai la peine qui m'est infligée. C'est moi qui les ai engagés à venir et je serais un lâche de vivre s'ils doivent mourir... » Il refuse farouchement, par principe, toute idée de demande de grâce, alors que tout indique que Bonaparte était plutôt demandeur : « Me promettez-vous une plus belle occasion de mourir ? À 10 heures les douze condamnés sont conduits place de Grève. Cadoudal demande à déroger à la règle voulant que le chef de bande soit exécuté en dernier afin que ses compagnons ne puissent douter de son engagement. Suprême punition : son squelette sera exposé en faculté de médecine tout au long du Premier Empire.

Voilà la courte et dense histoire d'un homme entier, incapable de rouerie, pétri de loyauté envers ses frères. Il n'était pas possible – et sans doute pas nécessaire – de relater tous les avatars des dix années de combat sans concessions de celui que notre imaginaire range parmi les Don Quichotte. On les aime dans les romans, beaucoup moins dans l'Histoire. Il ne pouvait que perdre et pourtant se battit inlassablement. Sa vie compte parmi les pertes inévitables pour le profit de l'idée républicaine. Il n'en aurait probablement aucun regret. Qui sait s'il n'aurait pas fini par reconnaître cette grande idée ? Le Cadoudal plumitif d'aujourd'hui le croit. Tout comme il est persuadé qu'un homme de cette trempe-le serait dans nos combats actuels. Ses ennemis seraient, de nos jours, tous les prédateurs de la planète et du bien commun qui se cachent dans un autre bocage : celui tissé sournoisement par les organisations supranationales de la « gouvernance mondiale ». Il les combattrait non sans humour. Un jour un officier de la République lui reprocha d'avoir fait des veuves et des orphelins. Georges rétorqua : « La prochaine fois, envoyez-moi des célibataires. »

polémiquons

L'article de Yann sur Cadoudal a suscité de vives réactions au sein de l'équipe des Tapageurs.
Certains remarquent que ce personnage a surtout combattu la République naissante et qu'à ce titre, il n'est pas en phase avec l'idéal républicain qui nous anime. D'autres trouvent au contraire qu'il est salutaire de revenir sur les parts d'ombre de l'histoire républicaine dans lesquelles on pourrait ranger certainement aussi une grande partie de l'histoire coloniale. Nous invitons nos lecteurs historiens à sortir du bocage culturel meldois et nous aider à trancher une question qui ne semble pas avoir perdu de son acuité !!!

TAPAGE OUEB

Les Simpsons censurés

On connaissait le potentiel incontestable de la série pour le développement cérébral mais on ne se doutait pas que cela pourrait aller jusqu'à froisser la sensibilité des directeurs de programmes... Plusieurs scènes ont été censurées en Allemagne et deux épisodes ont été privés de diffusion en Autriche, car ces derniers plaisantaient sur le nucléaire. Un humour jugé peu repectueux de la filère... La Suisse y réfléchi et notre hystérique national aussi... Ce qui devait arriver Aréva...

Du miel OGM...

17 organisations apicoles, agricoles et environnementales appellent les citoyens à signer une pétition en ligne pour protéger l'apiculture européenne contre les O.G.M. En effet, en septembre dernier, la Cour de Justice de l'Union Européenne décidait que du miel, contenant du pollen de maïs (O.G.M « MON810 », ne pouvait être commercialisé faute d'autorisation de ce pollen dans le miel. Par cette décision, ce sont toutes les productions apicoles situées dans un rayon de 10 km d'un champ d'O.G.M qui sont menacées : le miel, le pollen, ou tout complément alimentaire contenant du pollen. Depuis, les tractations vont bon train. Des manipulations juridiques qui permettraient de contourner cette décision dans le cas du miel sont à l'étude, au mépris de la transparence exigée par les consommateurs.

Par Léon le Bourdon

Quand les prestations sociales sont la cause de tous les maux...

Après des décennies de bourrage de crane, nos cerveaux disponibles commencent à comprendre : la France ne pourra jamais s'en sortir tant qu'elle traînera son boulet social dans la compétition mondiale. Quand cette idée sera admise par tous alors ils auront gagné...

Amy Shackleton > http://aimartistry.com

Si les troubles économiques engendrés par la dette des États sont reconnus par tous, les raisons invoquées sont loin de faire l'objet d'un consensus. Elles révèlent au contraire deux postures idéologiques rigoureusement opposées qu'il s'agit de décrypter.

Pour les libéraux la chose est simple, notre endettement repose sur notre sale manie, bien française, d'avoir mis en place un ensemble de dispositifs d'aide sociale qui plombe le dynamisme des entreprises françaises et nous place à la traîne en terme de compétitivité européenne et mondiale !
Précepte : à trop vouloir aider les gens on en fait des assistés.

Pour les «socio» les dispositifs d'aide sociale, issus des négociations qui ont fait sortir la France du moyen-âge industriel, ont permis aux salariés de vendre un peu plus équitablement leur travail et d'assurer une pérennité au système économique puisqu'une petite partie de la création de richesse (des bénéfices de l'entreprise mais aussi du salaire des employés) sert désormais à maintenir sa cohésion : maladie, vieillesse et chômage.
Précepte : pour qu'un système se développe de façon équilibré, tous les éléments qui le composent doivent avancer.
Avant d'aller plus loin, insistons sur le fait que l'ensemble de ces dispositifs – dont on voudrait nous faire rougir aujourd'hui – n'ont pas plombé la fameuse compétitivité lorsqu'ils ont été institués : au contraire, l'économie des pays développés a vécu plusieurs décennies de croissance continue !
Pourquoi, aujourd'hui, la sécurité sociale, le chômage ou le R.S.A sont-ils présentés comme des parasites qui rongent insidieusement notre économie alors qu'il y a encore 50 ans ces prestations, équilibrées budgétairement, étaient vécues comme légitimes et garantes de l'équilibre social ?

Depuis le nouveau millénaire tout semble s'être accéléré : l'idéologie libérale, portée aux nues par les succès de la mondialisation financière, a fait son chemin, médias en tête. Elle a promu le modèle du golden-boy au hit-parade des valeurs humaines et a rendu le profit aussi incontournable pour les humains que la respiration... Puis tout s'est écroulé.

Alors allez dire à ces beaux libéraux – qui jouent aujourd'hui les pleureuses après s'être entre-déchiquetés entre eux – que les prestations sociales sont le volet nécessaire aux succès des investisseurs, que cette formule a fort bien marché pour eux et pour tous pendant des décennies et que, si leur machine se grippe, qu'ils cherchent le problème dans une autre partie du moteur...

en lire un peu +

> www.pauljorion.com/blog/
> dechiffrages.blog.lemonde.fr

LES CAPRICES DE MARIANNE

Manuella Fuster

Les fonctionnaires sont des tire au flanc !

Combien de fois a-t-on entendu cette rengaine ? Que les fonctionnaires étaient payés à ne rien faire, qu'ils étaient inefficaces et que, dans le « Privé », ils n'auraient pas tenu longtemps…
Que sont devenus ces services avec la privatisation ?

L'E.D.F, devenue E.R.D.F, qui a bien augmenté les tarifs de l'électricité (et pas les salaires de ses employés) n'hésite pas à envoyer un courrier à ses abonnés pour les prévenir de coupures de courant de plusieurs heures nécessitées pour l'entretien des lignes. Du temps de l'E.D.F les lignes étaient pourtant entretenues et sans coupures.

Autre exemple, les autoroutes : ce réseau de routes, construit par l'État, payé par les impôts des français, a lui aussi été vendu au privé. Alors, malgré les hausses des tarifs des péages les routes sont mal entretenues (absence de marquage au sol, nids de poule…) les relais souvent fermés, des voies supprimées entraînant des ralentissements ou des bouchons. Et aucun remboursement de péage !

La S.N.C.F, autre fierté française ! Il y a dix ou quinze ans (tout se fait si insidieusement qu'on ne peut plus rien dater) les trains étaient toujours à l'heure (départ ou arrivée) il n'y avait pas de suppression de train sauf accident et encore « la continuité du service public » faisait que le problème se réglait assez vite pour les usagers.
Tout le monde payait le même prix pour un même voyage, les réductions consenties étaient connues de tous (senior, famille nombreuse, jeune…) Aujourd'hui, depuis la privatisation, le prix du billet de train est une loterie. Personne ne paie le même prix mais tout le monde vit la même galère : Les trains sont souvent retardés ou les voyageurs trimbalés par bus car il n'y a plus de train. Les wagons sont sales et pas assez nombreux donc on voyage debout (pour le même prix !) Les trains de banlieue n'ont plus de toilettes. Il n'y a plus personne aux guichets et donc, si l'on n'a pas de carte bancaire et/ou pas de monnaie, on ne peut pas prendre de billet aux machines.

Je pourrais continuer avec l'hôpital où l'on doit attendre des heures aux urgences. La pharmacie de garde pour la ville de Meaux se trouve, certains soirs, à La Ferté sous Jouarre !

Tous ces services qui permettent d'assurer les besoins élémentaires des êtres humains nous sont présentés comme des luxes inaccessibles, tout est abîmé et mal entretenu alors que notre pays, riche grâce aux savoirs et savoir-faire de ses habitants produit chaque jour de quoi remplir les coffres de quelques financiers.

Nous – (ex)usagers ou (ex)fonctionnaires du Service Public – sommes plus nombreux que ceux qui les démantèlent. Rien n'est inéluctable, la volonté collective peut tout. Alors qu'est ce qu'on attend ?

Par Buster Salgan

Pratiques culturelles

Les lecteurs de Tapage savent notre détermination à évoquer les enjeux majeurs de l'éducation. Prenons ici un angle de vue plus particulier et regardons précisément, chiffres à l'appui, l'influence de l'éducation sur les pratiques culturelles de nos concitoyens. Ce sera l'occasion de battre en brèche quelques idées reçues et de souligner le rôle déterminant de l'enfance dans notre rapport à la culture.

Un constat mitigé

Une étude, faite au début des années 2000, montre que la pratique culturelle des français est en augmentation. Quatre personnes sur cinq déclaraient avoir pratiqué, au cours de l'année, au moins une activité culturelle telle que : lecture, cinéma, théâtre ou concert, visite de musées, expositions ou monuments historiques, pratiques artistiques en amateur. Voilà qui devrait nous réjouir et relativiser le discours récurrent de nos « déclinologues » invétérés qui nous prédisent régulièrement un avenir peuplé d'analphabètes violents et désocialisés. Mais il y a aussi des parts sombres dans ce constat : d'abord il reste une proportion non négligeable de la population exclue de toute activité culturelle – une personne sur cinq déclarait n'avoir pratiqué aucune activité culturelle au cours des douze mois précédents – et, d'autre part, cette pratique culturelle couvre un champ assez réduit de l'expression culturelle. Ainsi, si la lecture et le cinéma semble assez prisés par les français, ceux-ci ne sont que 14% à avoir exercé une activité artistique en amateur et à peine 30% à avoir assisté à une pièce de théâtre ou à un concert dans l'année…

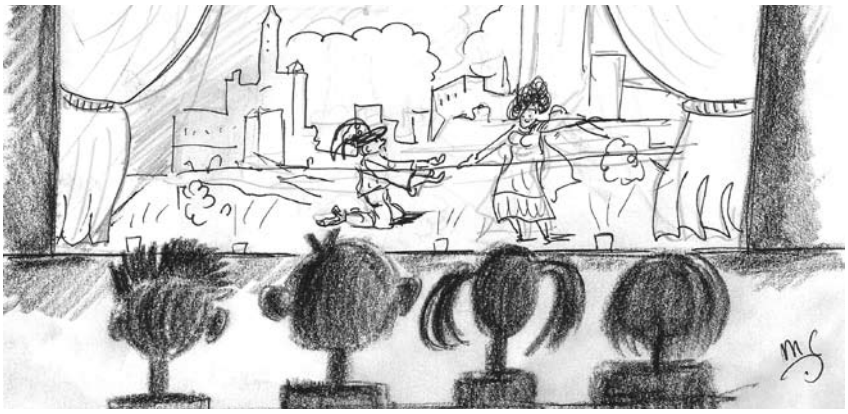

Une certitude : l'intérêt pour la culture naît dès l'enfance…

On le sait : l'enfant est le père de l'homme (on dira aussi la mère de la femme pour ne pas froisser la sensibilité féministe) Dans le rapport à la culture c'est irréfutable. Revenons sur cette catégorie de la population écartée de toute pratique culturelle : 41% des personnes qui ne pratiquaient aucune activité culturelle pendant l'enfance se tiennent encore, à l'age adulte, entièrement en retrait des loisirs culturels, contre seulement 20% pour celles qui en pratiquaient au moins une. Cette proportion ne s'élève plus qu'à 4% pour les adultes ayant eu des activités culturelles multiples étant enfants. Symétriquement, 83% des personnes qui, adultes, pratiquent au moins une activité culturelle en pratiquaient déjà une lorsqu'elles avaient entre 8 et 12 ans. On le voit, l'essentiel du rapport à la culture d'un individu se joue dans les premières années de sa vie.

Ce qui renvoie certes à la famille

Bien sûr les pratiques enfantines sont fortement déterminées par le milieu socioculturel, que ce dernier soit appréhendé par le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle ou les habitudes de lecture des parents. Ainsi, parmi les personnes de parents non diplômés seules 5% fréquentaient les musées étant enfants, contre 61% de celles dont les parents étaient diplômés du supérieur. Par ailleurs, avoir des parents lecteurs favorise l'ensemble des pratiques culturelles enfantines : seuls 5% des enfants de non-lecteurs assistaient pendant leur enfance à des spectacles de théâtre ou à des concerts, contre 22% pour les enfants de lecteurs.

Mais surtout à l'école…

Mais il faut noter que c'est moins le niveau socioprofessionnel de la famille que le niveau général d'études des parents qui est déterminant. En cette matière, le niveau scolaire joue plus que les contraintes financières qui, si elles existent, ne constituent pas le principal obstacle à l'accès à la culture. En effet, lorsque l'on tient compte simultanément de l'ensemble des caractéristiques individuelles (âge, sexe, niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle, type de commune et niveau de vie) il ressort que les pratiques culturelles sont avant tout déterminées par le niveau de diplôme général de la famille. La catégorie socioprofessionnelle et l'âge ne viennent qu'en second plan.

Retenons donc que pour l'accès à la culture l'institution scolaire peut atténuer les inégalités sociales, contrer le déterminisme social et jouer en cette matière comme dans d'autres – le sport par exemple – sa fonction républicaine d'émancipation.
Encore faut-il qu'on lui en donne les moyens…

LIRE *Par Richard Marelle*

Deux prix de l'automne

Cette année encore le prix Goncourt est un excellent texte :
L'ART FRANÇAIS DE LA GUERRE d'Alexis Jenni (Gallimard – 21€ / 640 pages)

Ce gros roman est un magnifique dialogue entre un ancien militaire et un jeune homme de la banlieue de Lyon. L'ex-parachutiste enseigne le dessin au jeune homme qui se pose des questions et qui pose des questions à son maître sur la torture, la guerre, la colonisation, l'héroïsme…
«…On n'apprend pas impunément la liberté, l'égalité et la fraternité à des gens à qui on les refuse …». (L'art français de la guerre)
Contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre, c'est plus un roman de réflexion et d'amour qu'un manuel de guerre. Malgré quelques moments un peu moins réussis, de nombreux passages sont extraordinaires de construction, d'originalité et d'écriture.
À lire absolument

LIMONOV d'Emmanuel Carrère (POL – 20€ / 496 pages) Prix Renaudot 2011

Limonov n'est pas un personnage de fiction, il existe et sa vie est un vrai roman russe à la Gorki ou Dostoïevski.
E. Carrère a rencontré Limonov. Il a été voyou, homme politique, écrivain, clochard, valet… Un homme sauvage dont la vie en dit long sur la Russie. E. Carrère est vraiment très doué pour raconter des histoires « à perte de vue » ; il le fait toujours dans ses livres, il le fait très bien. Même si le roman manque d'originalité le sujet est passionnant et sa lecture est très agréable.

De beaux cadeaux de fin d'année

LA RECETTE DE MISS POTIMARON

Polenta au safran, carottes et pétales d'amandes

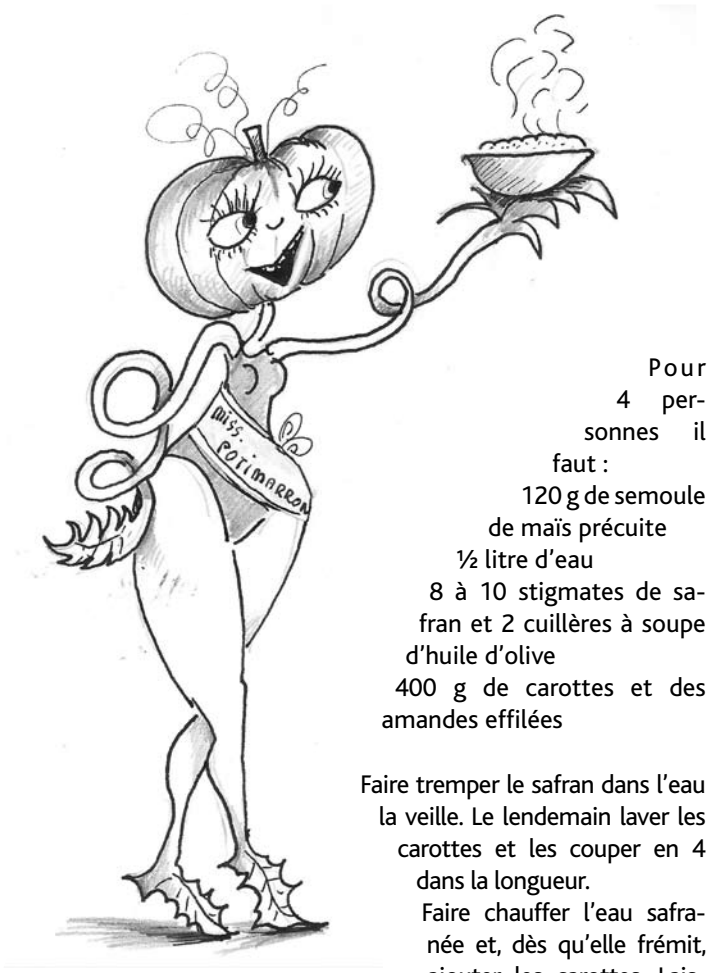

Pour 4 personnes il faut :
120 g de semoule de maïs précuite
½ litre d'eau
8 à 10 stigmates de safran et 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
400 g de carottes et des amandes effilées

Faire tremper le safran dans l'eau la veille. Le lendemain laver les carottes et les couper en 4 dans la longueur.
Faire chauffer l'eau safranée et, dès qu'elle frémit, ajouter les carottes. Laisser cuire 8 à 10 minutes à feu doux. Égoutter les carottes et garder l'eau de cuisson. Dans ce bouillon, délayer la semoule de maïs jusqu'à épaississement, en rallongeant avec de l'eau selon la consistance désirée. Terminer en ajoutant deux cuillères à soupe d'huile d'olive. Verser dans quatre coupes. Couper les carottes en dés et les disposer sur la Polenta avec les pétales d'amandes préalablement dorées à la poêle.

Ce plat, économique si on remplace le safran par du curcuma (moins parfumé) avec des produits bio est une entrée de saison et devient un plat principal, accompagné d'un filet de poisson en papillote par exemple.

Intérêt nutritionnel : le maïs est une céréale qui fait souvent défaut dans notre alimentation, 50 grammes de carottes crues râpées en couvrent nos besoins quotidiens est riche en bêta-carotène (précurseur de la vitamine A) et aussi en vitamine C, en calcium et fibres non irritantes.

C'EST LE CIRQUE !

Je hais les entrées gratuites...

Gentiment, le journal local, La Marne, *a offert de nombreuses invitations pour aller au cirque Pinder... récit d'une soirée d'enfer !*

J'avais prévenu ma femme : «ça risque d'être l'enfer d'aller à Paris à 18h un samedi !! »... mais on n'avait pas le choix, l'après-midi en question c'était « anniversaire » !
ça a été encore pire... blindée depuis l'A104, l'A4 ne nous a relaché qu'une heure plus tard à Bercy...

Après avoir fait deux fois le tour du bois de Vincennes dans lequel j'ai failli taper un scooter au détour d'une petite voie sombre nous avons fini par pouvoir nous garer... le pire nous attendait.

Deux heures pour rentrer sous le chapiteau, tassés dans les couloirs bachés et surchauffés avec les enfants sur les épaules afin qu'ils puissent respirer...
Enfin on débouche, on se rue sur les places les «moins pires» et zou... 5 mins après les lions rugissaient...

J'avais mal au ventre simplement en pensant à la cohue qui nous attendait à la sortie... heureusement les Dieux du cirque ont eu pitié de nous car nous avons réussi à éviter le bouchon de sortie de parking... (c'est le bon côté d'être garé à 2km...) mais je les ai vu de loin !! L'enfer existe.

Après une rapide enquête auprès des services commerciaux de Pinder nous avons appris que c'était une soirée spéciale «invitations» et qu'ils ont été les premiers surpris de constater le soir même qu'il y avait eu plus de places distribuées que de disponibles !

De nombreuses familles n'ont pas pu voir le cirque ce soir là, après avoir fait la queue plus de deux heures...

Avec le recul, je m'oblige donc à penser que j'ai eu de la chance de ne pas avoir eu à expliquer calmement à mes enfants devant les portes du chapiteau en train de se fermer, que « des gens » avaient du se tromper et qu'il fallait qu'ils rentrent à la maison sans faire les clowns...

Comment se procurer Tapage ?

Dans Meaux :
→ chez «Frites-city», 12 rue St Rémy
→ au Café de la mairie, place de la mairie
→ chez Fred, au 4 petite rue St Christophe

Pa r abonnement: 1 an, 5 numéros
☐ Tarif normal : 12 euros
☐ Tarif de soutien : à votre discrétion
Nom, prénom : .....
Adresse postale : .....
.....
Paiement : libeller les chèques à l'ordre de « APEL de la région meldoise» et les adresser à APEL, 10 rue de la Loi, 77230 Montgé-en-Goële

SORTIR NOS PETITS

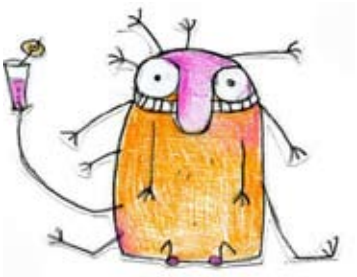

Festival Pain d'Épices et Papillotes

Avec Plum'ti, solo dansé proposé par la compagnie Le Fil à la patte, les plus jeunes, dès 3 ans, assistent au ballet insolite d'une fermière se réveillant dans un univers bucolique rythmé par de curieux bruitages. Ce concert spectacle, plein d'humour et de fantaisie, prête pourtant à réfléchir tant les textes mis en musique sont décalés et mordants.
Pour prolonger le plaisir, un goûter sera proposé à l'issu de chaque spectacle.

> **Les 17 et 18 décembre** à 15h
à partir de 3 ans
> **Les 19 et 20 décembre** à 15h
à partir de 5 ans
Château de Blandy-les-Tours
Spectacles gratuits une fois acquitté le prix d'entrée de la visite du château : 6 euros, 4 euros.
Réservation obligatoire
Renseignements au 01 60 59 17 80

Le Manège Carré Sénart est de retour !

Œuvre populaire et généreuse, cette machine extraordinaire aux dimensions hors normes (18 mètres de large, 300 mètres carrés de superficie, un point culminant à 14 mètres de hauteur et un poids de 40 tonnes !) prend toute sa dimension en mouvement. À bord de ce manège – carré, et non rond ! - les passagers (49 au maximum) peuvent choisir de chevaucher un animal parmi les trois buffles géants, les quatre insectes grimpeurs, les dix insectes sur rail...

> **Horaires hors vacances de Noël**
mercredi, samedi, dimanche : de 12h à 18h
- mardi, jeudi, vendredi : de 16h à 18h
> **Horaires pendant les vacances de Noël**
du mardi au dimanche : de 12h à 18h
à partir 3 euros.
Carré Sénart à Lieusaint
Plus d'infos : www.manegecarre-senart.com